



ENCAN DE VÉHICULES

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville de Terrebonne fera une vente à l'encan de véhicules selon l'article 461 de la *Loi des Cités et villes*.

LE MERCREDI 12 AVRIL 2017 À 13H

ENDROIT: FOURRIÈRE MUNICIPALE

1846 rue Jean-Monnet (se prend par boulevard des Entreprises)
Parc Industriel de la 640-côté-Est

Chaque transaction sera payable en argent comptant ou par carte de débit. Dans l'éventualité où une transaction est adjugée pour une somme égale ou supérieure à cinq cents dollars (500\$), la Ville de Terrebonne accepte qu'un dépôt lui soit remis. Ce dépôt devra être de vingt-cinq pour cent (25%) du montant de la vente par transaction. Le montant total devra être acquitté avant la fin de l'encan.

Tous les véhicules sont vendus tels que vus et aucune garantie ne sera applicable.

Puisqu'aucune liste des véhicules en vente n'est remise, les personnes intéressées à cet encan pourront venir inspecter les véhicules en vente, une heure à l'avance le même jour.

Donné à Terrebonne, ce 31 mars 2017

Sébastien Beaudry, coordonnateur achats et inventaires
Direction de l'entretien du territoire
Ville de Terrebonne
Sebastien.beaudry@ville.terrebonne.qc.ca